

L'histoire des colonies dans le monde de l'érudition : le cas d'Henri Cordier

Li-Chuan TAI *

En feuilletant les premiers numéros de la *Revue de l'histoire des colonies françaises*, principale publication de la Société de l'histoire des colonies françaises, la présence du nom d'Henri Cordier (1849-1925), généralement connu comme historien de la Chine, peut surprendre si l'on songe que la Chine n'a jamais été une colonie française *stricto sensu*. Au total, trois études sont signées de son nom, toutes publiées dans les premières années d'existence de cette revue : « Le voyage à la Chine au XVIII^e siècle : journal de bord de M. Boudet, commandant du *Villevault*, 1765-1766 » ; « La mission Dubois de Jancigny dans l'Extrême-Orient (1841-1846) » ; « Voyage de Pierre Poivre de 1748 à 1757. »¹ Celles-ci sont en fait la transcription et l'édition de documents anciens et inédits qu'il tire soit des Archives des Affaires étrangères ou des Archives des Colonies, soit de recueils anciens alors relativement oubliés. Cordier y ajoute en général une introduction ou une note préliminaire pour préciser le contexte dans lequel se situent les textes, parfois une brève conclusion, une chronologie ainsi que des notes de bas de page donnant toutes sortes de précisions sur les personnes, les lieux, les objets ou éléments de la nature, les institutions ou les circonstances, comme l'illustre particulièrement bien l'article concernant Pierre Poivre.

Cette manière d'aborder un sujet, aujourd'hui obsolète, est emblématique de l'ensemble de ses travaux². On est là en présence d'une approche érudite de l'histoire, qui s'inscrit également dans un paysage de réforme de la méthodologie historique alors en cours dans l'enseignement supérieur. Parallèlement à ses contributions écrites dans la revue, Cordier devient l'un des deux vice-présidents du Bureau de la Société³

* Chercheuse à l'Academia Sinica, Taipei, Taiwan.

1. Respectivement dans *Revue de l'histoire des colonies françaises*, tome I, 1913, pp. 163-216 (53 p.) ; tome IV, 1916, pp. 129-232 (103 p.) ; tome VI, 1918, pp. 5-88 (83 p.).

2. Cf. la liste des publications dressée par lui-même à l'occasion de son 75^e anniversaire : Henri Cordier, *Bibliographie des œuvres d'Henri Cordier*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1924.

3. Cf. la partie « Notes et nouvelles », *Revue de l'histoire des colonies françaises*, tome XIII, 1925, p. 312, une notice sur lui signée par Henri Froidevaux.

dès sa fondation et jusqu'à sa mort en 1925. Suivre cette figure un peu atypique dans le monde de l'érudition et à cette occasion évoquer quelques membres de cette société savante qui lui sont proches pourraient nous permettre de mieux cerner ce large réseau de savants dont l'étendue dépasse de beaucoup une définition restreinte de l'histoire coloniale.

I. Cordier et l'outre-mer asiatique

Henri Cordier est né le 8 août 1849 aux États-Unis⁴, plus précisément à la Nouvelle-Orléans en Louisiane où son père gérait des affaires commerciales. Il a trois ans quand il rejoint la France et débarque avec sa mère au Havre ; en 1855, la famille s'installe à Paris et le jeune Cordier effectue sa scolarité au Collège Chaptal puis au Lycée Charlemagne. Après ces études, il songe un moment à entrer à l'École des Chartres, mais son père, qui avait été chargé en 1859 de fonder à Shanghai une agence du Comptoir d'escompte de Paris, le voue à une carrière en Extrême-Orient et l'envoie conséquemment en Angleterre pour perfectionner son anglais.

Le 18 février 1869, alors qu'il n'a pas encore vingt ans, il part pour la Chine et se fixe à Shanghai. Il y travaille dans la maison américaine Russell & C^o où il est chargé de tenir la comptabilité d'une flotte de soixante navires. Parallèlement à son travail professionnel, il écrit de courts articles dans les journaux anglais diffusés dans les concessions de cette ville portuaire et, deux ans après son arrivée, il devient bibliothécaire honoraire (c'est-à-dire bénévole, comme tout le personnel de cette association) de la *North China Branch of the Royal Asiatic Society*. Un an après, en 1872, il publie un catalogue de soixante-dix pages répertoriant les livres possédés par la bibliothèque de cette association, dans lequel, par sa méthode et son exactitude digne d'un agent-comptable, il nous laisse entrevoir l'image de celui qui allait entreprendre tout seul la rédaction de plusieurs volumes de répertoires bibliographiques de plus de mille pages⁵. Son goût pour l'Extrême-Orient se développe progressivement pendant ce séjour en Chine, surtout au contact d'Alexandre Wylie, agent de la *Foreign Bible Society*, et d'Aloys

4. Les informations biographiques le concernant sont tirées des documents suivants : Henri Cordier, *Bibliographie des œuvres d'Henri Cordier*, *op. cit.* ; Léonard Aourousseau, « Nécrologie. Henri Cordier », *Bulletin de l'EFEO*, tome 25, 1925, pp. 279-286 ; Paul Pelliot, « Nécrologie. Henri Cordier », *T'oung Pao*, n^o 1, volume 24, 1925-1926, pp. 1-15 ; Charles-Victor Langlois, « Éloge funèbre de M. Henri Cordier, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n^o 2, 1925, pp. 86-90 ; René Cagnat, « Notice sur la vie et les travaux de M. Henri Cordier », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n^o 4, 1929, pp. 292-306.

5. Cf. Henri Cordier, *A Catalogue of the Library of the North China Branch of the Royal Asiatic Society*, Shanghai, printed at the Ching-foong general printing Office, 1872.

Pfister (1833-1891), le père jésuite « en charge de la bibliothèque de Zikawei à Shanghai ⁶.

Le 31 mars 1876, il quitte la Chine pour un congé de quelques mois en France, mais les circonstances feront qu'il ne regagnera jamais l'Extrême-Orient. En effet, lors de son voyage de retour vers la Chine en mars 1877, il reçoit à Suez une dépêche de Prosper Giquel (1835-1886), officier de la Marine française et créateur de l'arsenal de Fou-tcheou [Fuzhou] en Chine, lui demandant de prendre les fonctions de secrétaire d'une mission chinoise d'instruction en Europe dont le but est de chapeauter les études des futurs officiers et ingénieurs chinois sur les navires anglais et dans les écoles françaises. Il accepte ce poste et retourne donc en France. Pendant les quatre années suivantes, Cordier parcourt l'Europe avec la légation chinoise et élargit ainsi naturellement le cercle de ses relations. C'est au cours de cette mission qu'il rencontre Charles Schefer (1820-1898), orientaliste renommé, diplomate chevronné et alors administrateur de l'École spéciale des Langues orientales depuis 1867. Ce dernier, impressionné par l'étendue des connaissances de Cordier sur l'Empire du Milieu, l'invite à enseigner dans son établissement ; il accepte cette proposition et les deux hommes, malgré leur différence d'âge, nouent une amitié profonde qui dure jusqu'à la mort de Schefer ⁷.

À partir de 1881, Cordier assure donc le cours d'histoire, de géographie et de législation de l'Extrême-Orient dans cet établissement qui forme des jeunes gens destinés pour la plupart à travailler pour les Affaires étrangères ⁸. D'abord chargé de cours pendant six ans, il devient en 1888 professeur titulaire de cette chaire, qu'il occupe jusqu'à sa mort, soit pendant 44 ans. Il professe également à l'École libre des sciences politiques à partir de 1886, ce qui conduit son confrère René Cognat à dire que « tous les agents de Chine ont été ses élèves pendant presque un demi-siècle. » ⁹ En effet, en dehors de ceux qui travaillaient pour les Affaires étrangères, pour ne se borner qu'au milieu scientifique, toutes les personnes qui allaient marquer la sinologie française, comme par exemple Édouard Chavannes (1865-1918) et Paul Pelliot (1878-1945), pour ne citer qu'eux, ont suivi ses enseignements ou ont au moins reçu ses conseils pour le déroulement de leurs études. Issu de la Rue d'Ulm – l'une des Écoles normales supérieures –, Chavannes, après avoir passé son agrégation de philosophie, se tourne vers la philosophie chinoise et, de la part de Gabriel

6. Cordier a évoqué son amitié avec ce jésuite français mort en Chine dans : Henri Cordier, « Nécrologie. Aloys Pfister », *T'oung Pao*, volume 2, n° 5, 1891, pp. 460-464.

7. Dans l'*Encyclopædia Iranica*, à la notice sur Schefer, on trouve une photo des deux amis, photo provenant de Gaston Schefer, son fils.

8. Sur cette école, voir Pierre Labrousse, *Langues'O, 1795-1995 : deux siècles d'histoire de l'École des langues orientales*, Paris, Hervas, 1995.

9. René Cognat, « Notice sur la vie et les travaux de M. Henri Cordier », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n° 4, 1929, pp. 292-306 ; ici, p. 297.

Monod, consulte Cordier qui l'encourage à suivre la voie des études historiques chinoises ¹⁰. Quant à Pelliot, diplômé de l'École des langues orientales, il effectue plusieurs missions en Asie qui l'ont rendu célèbre.

À côté de son enseignement, Cordier est aussi un homme de revues. En 1882, il crée la *Revue de l'Extrême-Orient*, mais celle-ci cesse de paraître après 1887, à cause de difficultés matérielles, au premier lieu desquelles l'absence de caractères chinois nécessaires pour l'impression. Cet échec a cependant incité Cordier à monter un autre projet de revue en y associant un sinologue hollandais, Gustave Schlegel (1840-1903), projet qui se concrétise en avril 1890 avec le concours de la grande maison d'édition et d'impression E. J. Brill de Leyde ¹¹. Il s'agit de la revue *T'oung Pao*, qui perdure jusqu'à nos jours et est toujours considérée comme une des meilleures revues d'études chinoises en Occident ¹² – ce qui conduit Pelliot, l'un de ses successeurs à la tête de cette publication ¹³, à écrire : « D'avoir fondé et fait durer le *T'oung Pao* est peut-être le plus grand service que Cordier pouvait rendre à l'orientalisme. » ¹⁴ *T'oung Pao ou Archives pour servir à l'étude de l'histoire, des langues, de la géographie et de l'ethnographie de l'Asie orientale (Chine, Japon, Corée, Indo-Chine, Asie centrale et Malaisie)*, tel est en effet le titre complet de cette revue, qui reflète fidèlement l'approche documentaire et la perspective large que Cordier compte offrir aux savoirs concernant cette partie du monde.

En fait, sans avoir été formé à l'École des Chartes comme il l'aurait souhaité, Cordier n'a pas moins réalisé des travaux de chartiste en entreprenant l'édition critique de récits de voyages anciens qui reçoivent un large accueil dans le milieu des érudits. Ainsi, un ouvrage de ce type : *Les Voyages en Asie, au XIV^e siècle, du bienheureux frère Odoric de Pordenone, religieux de Saint-François* ¹⁵, bénéficie d'un compte rendu élogieux dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* de la part de Léopold Delisle (1826-1910), alors administrateur de la Bibliothèque nationale (fonction qu'il occupe de 1874 à 1905) et savant considéré par ses contemporains comme le plus grand érudit en ce qui concerne l'époque médiévale ¹⁶. Sa réputation dans ce domaine n'est d'ailleurs pas limitée à la France ; il suffit de mentionner ses éditions critiques des publications du savant anglais le colonel Henry Yule (1820-1889) :

10. Henri Cordier, « Édouard Chavannes », *Journal asiatique*, mars-avril 1918, pp. 197-248 ; ici, p. 198.

11. Henri Cordier, *Bibliographie des œuvres d'Henri Cordier*, op. cit. p. 22.

12. « *T'oung Pao* » est un terme chinois qui peut être traduit par « Bulletin » en français.

13. Après la mort de Schlegel, c'est Chavannes qui rejoint Cordier à la direction de la revue, et, après la mort prématurée de Chavannes, Pelliot lui succède.

14. Paul Pelliot, « Nécrologie. Henri Cordier », op. cit., p. 10.

15. Cet ouvrage de plus de 600 pages, orné de fac-similés, de gravures et d'une carte, est publié en 1891 par Leroux.

16. Gabriel Monod dans la *Revue historique* et Auguste Barth dans la *Revue critique* ont aussi rendu compte en termes laudatifs de cet ouvrage.

Cathay and the Way Thither: Being a Collection of Medieval Notices of China (1913) et *The Travels of Marco Polo* (1920), travaux confiés à Cordier par la famille et l'éditeur de ce savant fondateur de la *Hakluyt Society*, pour comprendre que sa compétence est aussi reconnue à l'étranger.

À côté de ces activités liées à la direction de revue et à l'édition commentée, il convient de mettre en valeur ses activités bibliographiques, car il s'est qualifié lui-même de « bibliomaniac » dès sa jeunesse¹⁷. Aujourd'hui même, dans le monde des extrême-orientalistes, on a recours à une série d'instruments de recherches qu'il aura passé toute sa vie à confectionner, qu'il s'agisse de la *Bibliotheca Sinica*, de la *Bibliotheca Indosinica* ou de la *Bibliotheca Japonica*.

La *Bibliotheca Sinica*, publiée en gros volumes in-quarto à deux colonnes entre 1878 et 1895, présente la liste raisonnée des ouvrages écrits en langues européennes depuis les origines jusqu'en 1924, sur la Chine, l'Asie centrale, la Mandchourie, la Mongolie, le Tibet et la Corée. Avec le supplément, elle réunit plus de deux mille colonnes pour sa première édition. Une seconde édition mise à jour entre 1904 et 1924, incluant les publications depuis 1895 et celles qui avaient échappé aux recherches antérieures, présente à elle seule 4 439 colonnes. La *Bibliotheca Indosinica*, publiée entre 1912 et 1915 par l'École française d'Extrême-Orient, compte elle aussi quatre volumes, répertoriant les publications sur l'Indochine, la Birmanie, le Siam et les États de Malaisie. Un troisième répertoire, la *Bibliotheca Japonica*, vient compléter cette œuvre monumentale ; publiée en 1913 en un volume, elle présente d'abord en ordre chronologique les ouvrages relatifs à l'Empire japonais publiés avant 1870, puis une liste alphabétique des principaux ouvrages publiés entre 1870 et 1912 qui vient parachever le volume. On peut regretter, comme l'a fait remarquer Pelliot dans sa notice nécrologique, qu'un travail de publications aussi utile à la science historique se soit interrompu avec la mort de Cordier.

2. Cordier dans un réseau de sociabilité érudite

Maître d'œuvre de tant de publications impressionnantes, Cordier n'est pourtant pas un savant enfermé dans une tour d'ivoire : il est au cœur d'un réseau de sociabilité qui dépasse largement les études chinoises. Il est ainsi membre de plusieurs sociétés savantes dans lesquelles il s'investit pleinement avec l'énergie qui est la sienne : actif à la Société asiatique, la Société de géographie de Paris, la section de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), la Commission du Vieux Paris, il préside nombre d'entre

17. René Cagnat, « Notice sur la vie et les travaux de M. Henri Cordier », *op. cit.*, p. 297.

elles à un moment ou l'autre de sa vie. En mai 1908, il est devenu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, monde de l'érudition par excellence, et c'est en cette qualité qu'il a présenté, entre autres, le premier numéro de la *Revue de l'histoire des colonies françaises* devant ses confrères¹⁸ lors de la séance du 25 avril 1913.

a. Cordier et Charles Schefer

Parmi ses amitiés de longue date qui intéressent notre sujet, mentionnons d'abord Charles Schefer, déjà brièvement évoqué. Né à Paris en 1820, c'est l'un de ces « Jeunes de langues » depuis ses études au lycée Louis-Le-Grand et il est appelé très tôt au métier d'interprète dans les pays du Proche Orient où il a connu une carrière diplomatique riche en événements, avant de se reconvertir dans l'enseignement en occupant la chaire vacante de son maître Étienne Quatremère après le décès de celui-ci. Professeur de persan, turc et arabe à l'École des langues orientales depuis 1857, il devient l'administrateur de cet établissement en 1867 et y reste jusqu'à sa mort en 1898. Sous son administration, l'établissement que l'on surnomme « Langues O » a connu un rayonnement sans précédent dans l'enseignement supérieur, au point qu'il en est souvent évoqué comme le second fondateur et le réorganisateur. C'est en effet lui qui a permis à cette école de trouver une certaine pérennité en l'installant définitivement dans son local de la rue de Lille après avoir dû emprunter des salles de cours à la Bibliothèque nationale. Il a également élargi le programme des enseignements afin de pouvoir former plus de jeunes gens attirés par la carrière diplomatique : de neuf chaires initialement, on est passé à quinze au moment de sa succession. En outre, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis novembre 1878, il en devient président en 1890 pour le rester jusqu'à sa disparition.

Réunis au sein des Langues O, les deux collègues et amis mènent une collaboration intellectuelle fructueuse dans plusieurs domaines. Pour ce qui touche de plus près notre sujet, on peut noter le *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'Histoire de la géographie depuis le XIII^e jusqu'à la fin du XVI^e siècle*, série d'ouvrages créée par eux en 1881 chez Ernest Leroux, afin de doter la France d'une collection qui soit équivalente à celle de l'*Hakluyt Society* en Angleterre¹⁹. L'objectif est de publier des textes historiques inédits, à partir des sources de première main laissées par des explorateurs et voyageurs de la période des grandes découvertes. Depuis son lancement jusqu'à la fin de sa vie, Schefer y publie pas moins de sept éditions critiques. Au moment de son décès soudain en 1898, il travaille encore sur les volumes de Léon

18. Cf. *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n° 2, 1913, pp. 140-141.

19. Avec la publication des premiers volumes, cette collection a reçu de la Société de géographie le prix Jomard en 1885.

L'Africain, édition qui est achevée par Cordier ²⁰. Avec cette collection riche de 23 volumes au moment de la disparition de Cordier et de l'arrêt total de la collection, Schefer peut publier des documents anciens d'une grande importance concernant les relations diplomatiques entre la France et les pays du Proche Orient. Après lui, Henri Hauser (1866-1946) et Léon Dorez (1864-1922) prennent le relais pour éditer des textes concernant cette région. Cordier, quant à lui, s'occupe de ce qui touche l'Extrême-Orient, tandis que l'Amérique est couverte par les travaux de Henry Harrisse (1829-1910), de Désiré Charnay (1828-1915), d'Ernest-Théodore Hamy (1842-1908) et d'Henri Vignaud (1830-1922). À sa mort, Schefer laisse une bibliothèque importante et une collection d'objets orientaux de premier ordre ²¹ : treize mille volumes dont près de huit cents manuscrits la composent. La Bibliothèque nationale ne réussit à acquérir que les manuscrits islamiques les plus rares au moment de leur mise en vente, mais ces 276 manuscrits arabes, 276 manuscrits persans et 239 manuscrits turcs enrichissent déjà considérablement sa collection dans ce domaine ²².

Entre-temps, l'un des fils de Charles, Gaston Schefer (1850-1921) ²³, que son père vouait à une carrière diplomatique, est devenu conservateur à la Bibliothèque de l' Arsenal en parallèle avec ses activités dans le domaine artistique ; il est membre de la Commission du Vieux Paris dont Cordier fait partie également à partir de 1918. Un autre fils de Charles, Christian (1866-1944), issu des secondes noces de son père avec Léonie Boursier après le décès de sa première femme, est connu par les historiens de l'histoire coloniale pour avoir été chargé d'une mission de classement des archives coloniales ²⁴ au début des années 1910. Schefer est aussi un membre fondateur de la Société mais, avant de s'occuper d'histoire coloniale, il a en fait d'abord travaillé, comme son père, au ministère des Affaires étrangères (de novembre 1888 à septembre 1891) puis est devenu enseignant à l'École des sciences politiques où il est depuis 1893 maître de conférence puis professeur d'histoire de politique coloniale et d'histoire diplomatique générale ²⁵. Son livre *La France moderne et le problème colonial*, publié en 1907,

20. Cf. Léon L'Africain, *Description de l'Afrique : tierce partie du monde*, écrit par Jean Léon African, premièrement en langue arabesque, puis en toscane et à présent mise en français, nouvelle édition annotée par Charles Schefer [et Henri Cordier], Paris, Leroux, 1896-1898, 3 volumes

21. Cf. Henri Cordier, « Charles Schefer », *Chronique des arts et de la curiosité*, 12 mars 1898, pp. 91-93. Henri Cordier, « La collection Charles Schefer », *Gazette des beaux-arts*, 1898, pp. 245-258.

22. Cf. Nader Nasiri-Moghaddam, « Schefer, Charles-Henri-Auguste », in *Encyclopædia Iranica* [consulté le 20 août 2012].

23. Il est issu en premières noces de Charles Schefer et de Faustine Robinet, fille de Stéphane Robinet, chimiste.

24. La notice sur Schefer dans le livre du bicentenaire de l'INALCO présente plusieurs erreurs parmi lesquelles certaines informations concernant Christian Schefer, cf. Pierre Labrousse, *Langues'O, 1795-1995, op. cit.*, p. 83.

25. Voir son dossier de la Légion d'Honneur, Archives nationales, cote LH/2477/5.

montre que son auteur possède une grande connaissance des archives appartenant aux ministères des Affaires étrangères, de la Marine et des Colonies. Cela explique sans doute qu'on ait fait appel à lui afin d'établir un plan de classement des archives coloniales.

b. Cordier et le classement de fonds d'archives ultramarines

Pour ce qui concerne l'état des archives coloniales au tournant du siècle, avant la création d'un ministère des Colonies en 1894, les archives coloniales étaient conservées au ministère de la Marine et des Colonies ; mais un décret du 3 février 1882 sépare déjà les archives coloniales de celles de la Marine pour les attribuer au nouveau sous-secrétariat d'État au Commerce et aux Colonies ²⁶. En 1894, les fonds des colonies sont ainsi dissociés de ceux de la Marine pour rejoindre le pavillon de Flore, siège du nouveau ministère des Colonies. Peu après, une commission supérieure des archives et de la bibliothèque du ministère des Colonies est créée par un décret du 20 juin 1896, en vue d'une meilleure gestion des fonds. Le rapport accompagnant son institution précise : « Comme les archives coloniales possèdent, indépendamment des pièces qui leur sont quotidiennement fournies par les bureaux, un fonds de documents anciens qui présentent un sérieux intérêt historique, cette commission ne serait pas exclusivement composée de fonctionnaires du département, mais aussi de membres du Parlement et de savants d'une compétence spéciale. Elle examinerait à dates périodiques la situation des archives, proposerait les réformes à y introduire et en assurerait l'exécution. Elle examinerait de même les demandes de communication et les demandes de souscription, et émettrait son avis sur la suite à leur donner. D'une façon générale, elle présenterait ce double avantage d'assurer un contrôle permanent sur les fonds des archives et de constituer une garantie pour la responsabilité du département. » ²⁷

Tout cela semble bien en ordre théoriquement, mais il faut en réalité attendre l'année 1909, date de l'installation du ministère des Colonies à l'hôtel de Montmorin, rue Oudinot, pour qu'on commence à prendre en compte les problèmes liés à l'absence d'un inventaire général pour les archives coloniales ²⁸, surtout pour celles postérieures à 1789. Le manque d'organisation au niveau des archives administratives

26. Vincent Bouat, « Les sources de l'histoire coloniale antérieures à 1815 : le dépôt des papiers publics des colonies et le dépôt des fortifications des colonies : premiers fonds de l'institution coloniale française », *Afrique & histoire*, 2009, pp. 283-289 ; ici, p. 286.

27. Voir Ernest Coyecque (dir.), *Code administratif des bibliothèques d'études*, tome 2, Paris, Librairie E. Droz, 1929, pp. 40-41. Ce décret est publié dans le *Journal officiel* du 22 juin 1896.

28. Pour les archives coloniales antérieures à 1789, un cadre de classement élémentaire est établi par Isidore Guët, archiviste-bibliothécaire de l'administration centrale des colonies. Cf. Vincent Bouat, « Les sources... », *op. cit.*, p. 287.

de ce ministère avait en fait déjà fait l'objet de critiques dans les années précédentes, à la fois dans la sphère politique et dans le milieu universitaire²⁹. C'est alors que, sur proposition de la dite commission, Schefer est appelé en mars 1911 par le ministre Jean Morel (1854-1927), pour mener une « mission chargée du classement des archives », mission que la *Revue de l'histoire des colonies françaises* suit de près pendant la première décennie après sa création³⁰. À la demande de la section de géographie du CTHS, alors présidée par Paul Vidal de la Blache (1845-1918) et dont Cordier est le secrétaire, Schefer rédige une « note sur l'état actuel et les projets de classement des archives coloniales », publiée par le bulletin de cette section³¹.

Face à l'état chaotique des archives coloniales en raison de ces mutations administratives, il souligne à plusieurs reprises que les archives coloniales sont loin d'être vraiment constituées, qu'elles pâtissent d'un manque de classement et d'inventaire, le problème étant encore plus sérieux en ce qui concerne la période postérieure à la Révolution³². Pour la tâche de classement, il lui faut concevoir un système et un plan général qui permettraient de mettre de l'ordre dans les fonds existants et de pouvoir accueillir les nouveaux documents destinés à y être versés périodiquement. Les instructions qu'il reçoit du ministre sont avant tout d'ordre pratique, puisque « le classement devait avoir un caractère nettement administratif, c'est-à-dire tenir compte des besoins des services actifs beaucoup plus que de la commodité des recherches scientifiques »³³ ; il demande aussi que le système conçu puisse « s'accorder avec les habitudes des services actifs. »³⁴ Le souci de rendre ces archives utilisables aux services courants s'explique par le fait qu'il s'agit d'un ministère chargé d'un empire colonial encore en constitution et qui a éventuellement besoin de s'appuyer sur des papiers anciens et authentiques pour soutenir ses actions à venir. Il faut déplorer que cette mission temporaire ne reçoit pas de crédits suffisants face à l'ampleur des documents à traiter³⁵.

29. Christian Schefer, « Note sur l'état actuel et les projets de classement des archives coloniales », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, tome 26, n° 3, 1912, pp. 444-464 ; ici, p. 452.

30. Voir dans les numéros de cette revue : Anonyme, « La mission Schefer et les Archives du ministère des Colonies », 1^{er} trimestre 1913, p. 122. Henri Froidevaux, « L'état actuel et les projets de classement des archives coloniales », 4^e trimestre 1913, pp. 489-494. Anonyme, « Les archives du ministère des Colonies : conservation, classement, consultation », 1^{er} trimestre, 1915, pp. 99-110.

31. Christian Schefer, « Note... », *op.cit.*, sous son nom, est inscrit « membre de la Commission supérieure des archives nationales et de la Commission des archives coloniales ».

32. Christian Schefer, « Note... », *op.cit.*, pp. 451 et 458,

33. *Ibid.*, p. 453.

34. *Ibid.*, p. 460.

35. *Ibid.*, p. 452. Bien que la mission commence officiellement le 1^{er} mars 1911, aucun crédit ne lui est affecté sur l'exercice 1911 ; 3 000 francs sont mis à la disposition du chargé de mission sur l'exercice 1912, cette somme doit couvrir tous les frais de mission, personnel adjoint et matériel compris.

Compte tenu de l'état des dépôts et des instructions du ministre, le système de divisions des archives coloniales proposé par Schefer est à la fois « géographique et logique »³⁶, il comprend des « groupes » géographiques divisés eux-mêmes en « fonds », qui se partagent en « séries », celles-ci comprenant à leur tour un certain nombre de « liasses » renfermant les dossiers. Un système de renvois est également prévu pour éviter les confusions susceptibles d'apparaître dans tous les systèmes de classification. Cette organisation est d'ailleurs complétée par un inventaire et une table, tous deux établis sur fiches. L'Afrique subsaharienne est alors choisie pour tester la validité de ce système dont le résultat est soumis à l'examen des rapporteurs avant d'obtenir l'accord du ministre³⁷.

Celui-ci est visiblement satisfait du travail de Schefer puisqu'il recommande de le nommer chevalier de la Légion d'Honneur en 1913 ; sa mission est jugée avoir été menée « d'une façon remarquable et digne des plus grands éloges ». Lors de la cérémonie de réception, c'est Cordier, délégué par le Grand Chancelier et ami de son père, qui lui remet la décoration³⁸. Le système de classement proposé et adopté par Schefer et ses collaborateurs de l'époque (notamment le jeune archiviste Eugène Saulnier) a peut-être satisfait les dirigeants de l'époque, mais il ne trouve pas grâce aux yeux des conservateurs qui ont à réorganiser ces archives après l'installation des archives d'outre-mer à Aix-en-Provence³⁹ en 1966 ; ils lui font notamment le reproche de « non-respect des fonds », contredisant le principe archivistique suivi de plus en plus strictement à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Il convient cependant de noter que, au cours du XIX^e siècle, même au sein des Archives nationales, ce principe n'est pas toujours respecté⁴⁰.

Schefer explique d'ailleurs dans son article que, n'ignorant pas la légitimité du principe du « respect des fonds »⁴¹, il lui a été impossible de garder l'ancien plan de classement étant donné l'importance des lacunes dans ces fonds constitués à une époque donnée, difficulté à laquelle s'ajoute l'instabilité des cadres administratifs qui a entraîné une dispersion des cartons en différents endroits. La division en régions géographiques et le principe logique adopté sont alors sans doute plus à même de répondre aux usages courants des différents services du ministère, souci principal du ministre qui lui a confié cette mission. Quoi qu'il en soit, ce mouvement de prise de conscience de la nécessité de sauvegarde et de classement raisonné des archives et les

36. *Ibid.*, p. 459.

37. *Ibid.*, p. 462. Paul Chevreux, inspecteur général des archives et des bibliothèques, et Prosper Cultru, professeur à la Sorbonne, sont les rapporteurs désignés.

38. Voir le dossier de la Légion d'Honneur le concernant, *op. cit.*

39. Cf. les notices concernant les séries géographiques sur le site des Archives nationales d'outre-mer [consulté le 14 août 2012].

40. Lucie Favier, *La mémoire de l'État : histoire des Archives nationales*, Paris, Fayard, 2004.

41. Christian Schefer, « Note... », *op. cit.*, p. 453.

mesures encourageantes prises en faveur de leurs dépôts systématiques dans les colonies peuvent être considérés comme l'une des contributions les plus importantes des savants œuvrant alors autour de la Société.

Après cette mission, Schefer se consacre encore, entre autres travaux, à la collation de documents et à la publication en deux volumes des *Instructions générales données de 1763 à 1870 aux gouverneurs et ordonnateurs des établissements français en Afrique occidentale*, publié en 1921 et en 1927 par la Société, ouvrage qui n'a rien perdu de son utilité. Outre la famille Schefer, dans le réseau de savants fréquentés par Cordier, il convient de citer Ernest-Théodore Hamy, avec qui il entretient une longue amitié et mène des travaux intellectuels féconds. Selon son propre souvenir ⁴², c'est au mois de janvier 1882 que se fait la rencontre, au moment où Hamy fonde la *Revue d'ethnographie* chez Ernest Leroux et qu'il entreprend la publication de la *Revue de l'Extrême-Orient* ; Leroux est aussi l'éditeur officiel de la revue de la Société dont l'adresse, 28 rue Bonaparte, a servi de siège de la société pendant un certain temps ⁴³. La revue de Cordier n'a qu'une courte durée, comme nous l'avons déjà mentionné, tandis que la *Revue d'ethnographie* perdure un peu plus longtemps, de janvier 1882 à décembre 1889, avant de fusionner avec les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme* d'Émile Cartailhac et la *Revue d'anthropologie* de Paul Topinard, pour enfin devenir l'*Anthropologie*, l'une des revues les plus importantes dans le milieu des anthropologues, publiée aux éditions Masson. Des relations de bon voisinage s'établissent ainsi entre les deux savants dont l'amitié tient jusqu'à la mort de Hamy. On trouve ces deux confrères à la Société de géographie, au CTHS du ministère de l'Instruction publique (section de géographie historique et descriptive) ⁴⁴, à la Société des traditions populaires et enfin à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, même si Cordier y était entré peu avant la mort de Hamy. Cette mort survenue en 1908 l'a amené à établir une notice minutieusement détaillée des publications de son ami, longue de 90 pages, en signe d'ultime hommage ⁴⁵, tout comme il le fait aussi un peu plus tard pour son ami égyptologue Gaston Maspero (1846-1916).

42. Henri Cordier, « Le Docteur E.-T. Hamy », in Henri Cordier, *Mélanges américains*, Paris, Maisonneuve, 1913, pp. 125-142, article initialement publié dans le numéro du 15 janvier 1909 de *La Géographie*, pp. 1-14.

43. Voir les statuts publiés dans *Table des publications de la Société de l'histoire des colonies françaises (1913-1922)*, publié probablement en 1923.

44. Cette section est créée en 1885 sous le ministère de René Goblet après une série de réformes du CTHS, Hamy en est nommé secrétaire la même année ; et il assure cette fonction jusqu'à sa mort en 1908. C'est Cordier qui prend sa succession avant d'en devenir le président en 1918.

45. Cf. *À la mémoire de Ernest-Théodore Hamy*, Paris, 1909. Cette liste bibliographique ne couvre que les années 1866-1908.

c. Cordier et la Société des américanistes

Outre les sociétés savantes ci-dessus mentionnées, Hamy et Cordier mènent encore ensemble une heureuse aventure qui donne naissance à la Société des américanistes de Paris ⁴⁶. En 1892, année du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, les deux confrères font partie des cinq Français invités par le gouvernement espagnol à assister aux fêtes commémoratives de cet événement, fêtes célébrées à Gênes et à Huelva, au monastère de la Rabida ; ils font ensemble le voyage de Gênes à Barcelone et à Cadix sur le transatlantique *Alfonso XIII*, puis de Cadix à Huelva. C'est là qu'ils rencontrent le duc Joseph-Florimond de Loubat (1831-1927) qui, à la suite de ces fêtes en l'honneur de Colomb, se prend de passion pour les études américaines et donne les moyens financiers à nos deux savants de fonder une association ayant pour objectif l'étude du continent américain et de ses habitants de tous temps. Établie définitivement en 1895 après deux séances préparatoires, la Société des américanistes de Paris compte Hamy comme président et Cordier comme premier secrétaire général. Quelques années plus tard, lorsque Cordier, absorbé par ses travaux bibliographiques et sa revue, ne peut plus assurer sa fonction, Henri Froidevaux (1863-1954), l'un des piliers de la future Société, lui succède pour collaborer avec Hamy dans cette société que les américanistes français maintiennent encore vivante aujourd'hui.

Agrégé d'histoire et de géographie en 1888, Froidevaux est docteur ès lettres en 1892. Professeur d'histoire et de géographie au lycée de Vendôme de 1890 à 1895, il devient en 1895 secrétaire du Bureau des renseignements scientifiques annexé à la chaire de géographie coloniale près la Faculté des lettres de l'Université de Paris, mais ce poste se verra supprimé au budget de 1896. Quand un Office colonial est créé en 1898 par l'Union coloniale française près la même faculté, il y occupe le poste de secrétaire jusqu'en 1904. Pendant ce temps, il collabore également à la revue fondée en 1891 par Paul Vidal de la Blache *Annales de géographie*, où il s'occupe de la « Chronique géographique » de 1892 à 1894 (du numéro 3 jusqu'au numéro 13) ⁴⁷. Parallèlement à ces activités au sein du cadre universitaire, Froidevaux est aussi homme de revues et de sociétés savantes ; de 1897 à 1903, il assure la fonction de secrétaire général de la Société des américanistes de Paris ; par ailleurs, il est membre de la Commission centrale de la Société de géographie de Paris dont il est également archiviste-bibliothécaire, de 1900 jusqu'à au moins 1947 ⁴⁸.

46. La plupart des écrits de Cordier sur l'Amérique sont réunis dans Henri Cordier, *Mélanges américains*, *op. cit.*

47. Toutes les données mentionnées dans ce paragraphe sont tirées du document suivant : Henri Froidevaux, *Titres et travaux d'Henri Froidevaux*, document établi par lui-même et imprimé en 1907.

48. Voir son dossier de la Légion d'Honneur, Archives nationales, 19800035/443/59295. Dans la liste des membres de la Société des américanistes publiée en 1947, il porte encore ce titre ; cf. *Journal de la Société des américanistes*, 1947, p. VII.

Il est par ailleurs l'un des secrétaires de rédaction des *Questions diplomatiques et coloniales*⁴⁹ depuis sa fondation en 1897 jusqu'à la fin de 1899. Les questions coloniales y sont vues à travers le prisme diplomatique. À partir de 1910, il est rédacteur en chef de la revue mensuelle du Comité France-Amérique, fondé par Gabriel Hanotaux en 1909 : *France-Amérique*⁵⁰, et en même temps collaborateur régulier à *l'Afrique française : Bulletin mensuel du Comité de l'Afrique française et du Comité du Maroc*⁵¹, ainsi qu'à *L'Asie française*, bulletin mensuel du Comité de l'Asie française⁵². Ses activités dans la promotion des études coloniales sont donc nombreuses longtemps avant sa participation à la Société en tant que secrétaire.

Comme enseignant, il est, à partir de 1900, chargé d'un cours libre de sciences auxiliaires de la géographie et de l'histoire coloniales⁵³, fonction qu'il assure de 1900 à 1904. Qualifié par Gabriel Monod comme étant l'« un des meilleurs élèves » de Fustel de Coulanges (1830-1889)⁵⁴, Froidevaux est aussi un historien catholique, deux caractéristiques qui en réalité ne lui facilitent pas l'accès à un poste à la Sorbonne. La querelle entre Monod et Fustel à la fin des années 1880 et le jugement porté par Seignobos et Langlois sur ce dernier permettent de deviner les difficultés rencontrées par l'élève d'un maître dont la mémoire posthume fut exploitée par l'Action française pour trouver grâce auprès des magistrats de l'Université⁵⁵. Et l'anticléricalisme ambiant de la III^e République n'est guère plus favorable à cet historien qui a pourtant été l'un des étudiants les plus brillants de sa génération.

49. Cette revue, fondée par Henri Pansa et paraissant deux fois par mois, a d'abord eu comme titre *Revue diplomatique et coloniale* pour les trois premiers numéros et *Questions diplomatiques et coloniales* à partir du quatrième numéro, pour devenir ensuite *Questions diplomatiques et coloniales : revue de politique extérieure*. Elle s'arrête en 1914.

50. Cette revue fonctionne de 1910 à 1940 avec cependant une interruption pendant la guerre de 1914-1918.

51. Cette publication prend la suite du *Bulletin du Comité de l'Afrique française* (1891-1908) et reste active de 1909 à 1940 ; une seconde série est lancée en 1952 ; elle s'arrête en 1960.

52. Bulletin de ce comité, qui existe depuis 1901, année de sa fondation, mais change de titre en 1910, avant de disparaître en 1940. De 1906 à 1928, l'indianiste Émile Senart (1847-1928), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, assure la fonction de président de cet organisme dont le premier président fut Eugène Étienne. Sur Senart, cf. la notice nécrologique que Louis Finot lui a consacrée : « Émile Senart », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, tome 28, n° 1, 1928, pp. 335-347. Senart est également membre fondateur de la Société.

53. Ce cours est créé par l'Union coloniale française.

54. Gabriel Monod, « Bulletin historique. France », *Revue historique*, tome 49, fascicule 2, 1892, pp. 343-378, citation dans la p. 347. Il s'agit d'un compte rendu du livre de Froidevaux, tiré de sa thèse secondaire, *Étude sur la « Lex dicta Francorum chamavorum » et sur les Francs du pays d'Amor* (Hachette). Dans ce compte rendu, tout en louant le mérite de l'élève dans la suite du travail du maître, Monod vise quand même le maître à travers sa critique d'une partie de la thèse de l'élève.

55. Sur la position en porte-à-faux de Fustel de Coulanges dans le paysage de l'historiographie française, cf. François Hartog, *Le XIX^e siècle et l'histoire : le cas Fustel de Coulanges*, Paris, Seuil, 2001 [2^e édition avec une préface inédite de l'auteur]. La querelle entre Fustel et Monod porte essentiellement sur la place de la science allemande en France.

Conscient du peu de chance pour lui d'entrer à la Sorbonne, Froidevaux⁵⁶ professe à partir de 1904 à l'Institut catholique de Paris jusqu'à sa retraite en 1938. Il s'engage d'ailleurs activement dans la constitution d'une École normale catholique de jeunes filles peu de temps après son entrée à l'Institut catholique⁵⁷, à un moment où la séparation de l'Église et de l'État a conduit à la fermeture de nombreux établissements catholiques.

Malgré les différences de position que l'on peut relever au sein même des historiens dits « méthodiques »⁵⁸, les travaux de Froidevaux s'inscrivent toujours dans la droite ligne d'une histoire scientifique soutenue par une érudition sans faille. À une époque où on prône l'importance des sciences auxiliaires de l'histoire (philologie, épigraphie, diplomatie, numismatique, chronologie, bibliographie, etc.) dans l'enseignement supérieur, Froidevaux indique dans sa « leçon d'ouverture d'un cours libre de sciences auxiliaires de la géographie et de l'histoire coloniales », son intention de transmettre aux élèves ce qu'il a appris de ses maîtres, Arthur Giry – qui enseignait ces sciences auxiliaires de l'histoire – et Fustel de Coulanges, à savoir une critique méthodique des sources, adaptée bien sûr à l'histoire et la géographie coloniales. C'est ainsi qu'il évoque la nécessité d'enseigner dans ce cours la « paléographie cartographique », l'ethnographie coloniale⁵⁹, l'archéologie coloniale et surtout la bibliographie coloniale.

À propos de celle-ci, il cite le *Manuel de bibliographie historique* de Langlois pour en préciser l'importance aux apprentis historiens : « La bibliographie, au sens étroit de l'expression, est cette partie spéciale de la science des livres qui traite des répertoires, et qui fournit les moyens de se procurer aussi promptement et aussi complètement que possible des renseignements sur les sources. »⁶⁰ A ses yeux, dans ce cours, ce qu'il faut faire avant tout, c'est de porter à la connaissance des élèves, « non pas les meilleurs ouvrages qui ont été écrits sur les grandes périodes et sur les principales questions de l'histoire coloniale, ainsi que sur la géographie des colonies françaises et étrangères, mais seulement les répertoires susceptibles de [leur] être utiles ». À travers ses nombreuses publications qui sont en quelque sorte le fruit des études critiques de documents anciens qu'il a conduites, on perçoit l'application rigoureuse des méthodes prônées par ses exacts

56. Voir la notice le concernant sur le site de CTHS (annuaire des sociétés savantes).

57. Cf. *École normale catholique de jeunes filles, Réunion du 11 juin 1909*, Paris, De Levé [s. d.].

58. Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Les courants historiques en France*, édition revue et augmentée, Paris, Gallimard, 2007, p. 97. Le terme « méthodique » semble maintenant préféré à celui de « positiviste » pour qualifier le courant historique incarné par Seignobos et Langlois.

59. À cet endroit, Froidevaux cite volontiers les travaux de Hamy, son collaborateur et son aîné dans plusieurs sociétés savantes comme lui de confession catholique.

60. Henri Froidevaux, « Leçon d'ouverture d'un cours libre de sciences auxiliaires de la géographie et de l'histoire coloniales », *Revue internationale de l'enseignement*, 1900, pp. 119-127 ; ici, p. 123.

contemporains Langlois-Seignobos dans leur *Introduction aux études historiques*.

Conclusion

Ces quelques figures qui furent parmi les membres fondateurs de la Société permettent de mieux appréhender la conjonction opérée entre le monde de l'érudition centré autour de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres et des sociétés savantes dominées par les sociétés de géographie et d'orientalisme et le versant politico-intellectuel d'un « parti colonial » nébuleux regroupant les Comités de l'Afrique française, de l'Asie française et de la France-Amérique, l'Union coloniale française, dans lequel les savants présents n'ont cependant jamais sacrifié leur esprit de rigueur à de quelconques propagandes coloniales. Les instruments de recherche qu'ils ont établis, l'état des lieux qu'ils ont dressé sur les archives coloniales, l'organisation collective de la recherche qu'ils ont initié sont, en fin de compte, plus efficaces que des travaux de synthèse trop hâtivement obtenus. Certes, ils n'ont pas outrepassé la vision que leurs contemporains avaient de l'histoire coloniale, mais ils n'en ont pas moins suscité la curiosité des Français pour un monde extra-européen qui ne soit pas limité aux colonies françaises. D'ailleurs, à partir du moment où l'on ne maîtrise pas encore, linguistiquement parlant, les sources provenant des peuples « indigènes » que l'on voudrait étudier – Cordier ne parle pas le chinois, par exemple –, quoi de plus honnête que de vouloir s'appuyer au moins sur les sources de langues occidentales laissées par des gens qui sont entrés en contact avec ces populations dans le passé ?

Ce souci de faire connaître les sources et de parfaire les instruments de recherche est encore tangible à travers la conception des *Tables bibliographiques* (1933-1958) de la revue de la Société, établies par Roger Pasquier au tout début des années 1960, puisque les « sciences auxiliaires de l'histoire », l'« organisation collective de la recherche » ainsi que les « archives » y occupent encore le premier volet. À propos des formes de savoir et modes d'écriture de l'histoire, somme toute, si on met provisoirement de côté l'approche nouvelle tentée par les historiens des *Annales* de la première génération qui privilégient une « histoire-problème » et tendent à se servir de leurs aînés comme repoussoirs, nous sommes sans doute mieux à même d'apprécier les travaux d'érudition laissés par cette génération d'historiens qui ont produit la plupart de leur travaux entre 1870 et 1930, période au cours de laquelle domine l'école méthodique dans un processus de disciplinarisation de l'histoire.

Une figure comme celle de Cordier, qui se définit avant tout comme un bibliographe et un bibliophile et non pas comme un « chercheur scientifique » au sens où on l'entendrait aujourd'hui, pas plus qu'il

ne cherche à se mettre en avant comme « auteur »⁶¹, nous amène à réfléchir aux différentes fonctions de celui qui écrit. Un érudit du XIII^e siècle a essayé de les classer : « Le *commentator* est celui qui écrit ses propos et ceux des autres, mais principalement ceux des autres, et les siens comme en annexe ; le *scriptor*, celui qui écrit seulement les propos des autres en n'ajoutant rien et en ne changeant rien ; le *compilator*, celui qui écrit seulement les propos des autres, mais en leur ajoutant des propos venus d'autres auteurs ; l'*auctor*, enfin, celui qui écrit principalement ses propos, et ceux des autres comme en annexe. »⁶² Tour à tour scripteurs, compilateurs, commentateurs, auteurs, à quoi on peut ajouter traducteurs dans certains cas, Cordier et ses compagnons nous ont laissé des instruments de recherche et des éditions de textes anciens qui sont maintenant des sources de choix pour notre recherche ; sans leur découverte et leurs éditions raisonnées, ces textes originaux seraient sans doute restés inconnus ou introuvables. Et les archives coloniales, encore mal constituées de leur temps, ont fait, grâce à eux, l'objet d'attentions non négligeables de la part des institutions qu'ils avaient alertées de cet état. Il nous appartient de mesurer par nous-mêmes la validité de ces différentes formes de savoir et de ces différents modes d'écriture de l'histoire sans les rabaisser, comme on a trop vite fait dans le passé, au niveau de genre mineur parce que « coloniaux » ou « positivistes ». C'est sans doute l'un des points qui méritent notre réflexion au moment où nous célébrons le centenaire de la société savante créée par ceux qui ont certainement médité cette phrase écrite par l'un des leurs : « Sans érudition, pas d'histoire. »⁶³

61. Beaucoup d'éditions annotées qu'il a établies sont cataloguées sous le nom de leurs auteurs d'origine. Cf. par exemple la notice bibliographique d'une de ses publications posthumes : « *Mirabilia descripta. Les Merveilles d'Asie*, par le Père Jourdain Catalani de Sévérac, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, évêque de Columbum (XIV^e siècle) », texte latin, fac-similé et traduction française, avec introduction et notes, par Henri Cordier, Paris, Paul Geuthner, 1925. » Dans cet ouvrage, Cordier a rédigé une note préliminaire de 46 pages mettant à jour les connaissances d'alors sur ce missionnaire et le manuscrit unique dans lequel se trouve le texte de ses *Mirabilia descripta*, une traduction française du texte latin annotée et accompagnée d'un index alphabétique, qui comporte 60 pages environ, auxquelles s'ajoute une nouvelle édition de celui-ci et 19 planches en phototypie, exacte reproduction du document alors conservé au *British Museum*.

62. Je tire ce passage du livre intéressant de Michel Charles, *L'arbre et la source*, Paris, Seuil, 1985, p. 149, passage traduit par cet auteur. C'est en lisant l'ouvrage de F. Hartog, *op. cit.*, que j'ai remarqué cette référence.

63. Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette, 1898, p. 101.